

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lenoir-Bry, 4 \[août 1846\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lenoir-Bry, 4 [août 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Lenoir-Bry](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 août 1846](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Lenoir-Bry](#)

Lieu de destinationHam (Somme)

Description

RésuméSur le renouvellement d'un traité commercial avec monsieur Lenoir-Bry pour la distribution des appareils de la manufacture Godin-Lemaire : Godin répond tardivement à la lettre de Lenoir-Bry du 9 juillet 1846 à cause du transfert de sa

manufacture ; Godin accepte de renouveler le traité avec Lenoir Bry en précisant que le seul avantage qu'il y trouverait serait de pouvoir livrer la marchandise avant la fin de septembre afin d'éviter l'encombrement des magasins de la manufacture.
NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 75v.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLenoir-Bry

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieMarchand de charbon et de fers à Ham (Somme) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (75v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamolistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1446

2 août

Monsieur Bruet

après examen de la différence de portées que vous jugez
 à propos d'employer dans celle que je comptais avoir depuis
 le devis il m'est confirmé que ces portées valent vingt francs
 plus ~~par~~ moins que celle que l'on doit fournir je n'ai pas
 eu le temps de voir les deux derniers je considère que cinq
 des plus belles de celles que l'on doit avoir dans celles que je
 suis susceptible de cette qualité sans ^{me faire connaître} ~~me faire connaître~~
 que je consentirai l'emploi de celles-ci ^{si vous m'en procurez toujours} ~~si vous m'en procurez~~
 nous la faites accepter

Je suis en votre service par lequel vous arriverez à l'heure
 pour travailler pour moi si vous m'en procurez toujours nous en
 sommes

4

Monsieur Lamoignon & ses fils

Je l'honneur de vous donner avis que je fais disposer
 les ports que vous m'avez demandés par votre lettre datée du
 24 courant et que je pourrais aussitôt qu'il vous en sera avis
 en faire la répétition à la date de la semaine prochaine
 agréer

4

Monsieur Bernard Demanuf au port

vous m'avez écrit à la date du 20 août et je vous prie
 que vous m'expliquiez depuis à cause de ma longue absence
 de quelle manière je pourrais être informé de ce que sont les ports dont
 j'ai besoin afin que je puisse vous dire quand vous
 pourriez m'en faire la livraison

Je suis à votre service

4

Monsieur Lenoir Chef

Les quantités de pièces auxquelles j'ai répondu en
 ce moment de mon changement d'établissement ont
 fait négliger jusqu'à ce jour de répondre à votre
 honnête lettre du 9 juillet dernier. C'est avec plaisir
 Monsieur que j'ai vu que vous consentiriez un nouveau traité
 avec nous dont je suis sûr de me faire connaître les
 époques de livraison que vous voudrez accepter car
 je dois vous dire que c'est la seule avantage que pour
 mon compte je puisse y trouver avant le 1er de
 avant la fin de septembre afin d'éviter l'embarras
 de mes magasins agréer et m'en saluez